

Direction
Départementale
Des Territoires et de la
Mer
Pyrénées-Atlantiques

Service Production
Economie Agricole

CALAMITES AGRICOLES

Orage (pluies) et inondations des 12 et 13 juin 2018

ATTESTATION DE REMISE EN ETAT DES PARCELLES AGRICOLES

**Attestation à retourner dès l'achèvement des travaux à
l'adresse indiquée en bas de page**

<u>Exploitation individuelle</u>	<u>Sociétés (GAEC, EARL, SCEA...)</u>
N°PACAGE : 064.....	N°PACAGE : 064.....
Nom :	Raison sociale :
Prénom :	
Adresse :	Adresse :
.....	
Téléphone :	Téléphone :

J'atteste avoir procédé à la remise en état des biens déclarés sinistrés de mon exploitation, suite aux intempéries des 12 et 13 juin 2018 par les moyens propres de l'exploitation ou par recours à l'entraide :

- ☐ Remise en état du sol (nivellement, broyage)
- ☐ Remise en état de prairie
- ☐ Nettoyage des parcelles agricoles encombrées
- ☐ Curage des fossés
- ☐ Autres (à préciser).....

horaires d'ouverture :

8h30 – 12h00
14h00 – 16h30

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer**
Cité administrative – Boulevard
Tourette –
CS 57577 - 64032 Pau cedex
téléphone :
05 59 80 86 00
télécopie :
05 59 80 87 01

Je m'engage à employer la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles sur l'exploitation.

Je m'engage à me soumettre à tout contrôle de l'administration pour vérification de ces travaux.

Fait à, le

Signature
(tous les associés pour les GAEC)